

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2017/40

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 30 août 2017

L'an deux mille dix-sept et le trente août à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.

Date de convocation : 22.08.2017.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 13
Votants : 13*

Résultat du vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : M. VOLLE – Mme CROZIER – M. TESTON – Mme BEUGNET – M. HILAIRE – Mme LEBRAT – M. JOLLIVET – M. GAUTHIER – Mme GRENIER – M. CORNET – M. BOUNIARD – Mme PIQUEMAL – M. EUVRARD.

Absents : Mme RAMUS – M. RIFFARD

Mme GRENIER a été élue secrétaire.

Objet : DM1 – Budget Principal.

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal, décide d'apporter les modifications budgétaires suivantes au BP 2017 du Budget Principal :

- Section d'investissement :

Programme	Article	Intitulé	Dépenses	Recettes
OFI	024	Produit de cession d'immobilisation		+ 4 000 €
10 004	2182	Achat de Matériel de transport	+ 4 000 €	
		TOTAL	+ 4 000 €	+ 4 000 €

.../...

Le Conseil Municipal charge son Maire de réaliser toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 30 août 2017.

Pour copie conforme,
Alba La Romaine,
Le 31 août 2017.
LE MAIRE
André VOLLE.

